

Image not found or type unknown



Location amélioration logement

Par **Mebe**, le **08/02/2017** à **23:56**

Bonsoir je vais emménager dans un nouveau logement en mars

Dans la pièce à vie il y a un vieux carrelage brun/vert ai je le droit de poser du lino effet parquet dessus ?

Dans le couloir une vieille tapisserie avec des fleurs de couleurs rouge/rose je souhaiterais l'enlever pour éclaircir le couloir et donner une touche de modernité, en le peignant en blanc, ai je le droit ?

Et est ce que le propriétaire peut payer une partie des dépenses occasionnées ?

Va il me demander de remettre tout en état en partant ?

Merci de votre réponse